

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ENCORE L'ALLIANCE

Il y aura bientôt huit jours que le mot libérateur a été prononcé, et l'enthousiasme chez les deux peuples alliés est toujours aussi considérable.

Car il y a des secousses profondes qui marquent toute une vie, que ce soit celle d'un homme, que ce soit celle d'un peuple. L'affirmation catégorique de l'alliance franco-russe, a donné à l'un et à l'autre pays une de ces secousses.

Aujourd'hui surtout, devant les appréciations et les appréhensions de la presse étrangère, nous pouvons connaître toute la portée de l'acte nouveau. Il n'intéresse pas seulement les deux nations contractantes, mais l'Europe entière. Peut-être même l'Europe est-elle plus émue que nous.

Les deux nations « amies et alliées » s'engagent à défendre partout « le droit et l'équité » a dit le Tsar, « le droit et la justice » a dit le président, c'est la paix assurée aux honnêtes gens et la guerre déclarée aux forbans. C'est, de toute nécessité, l'Égypte rendue à elle-même, la Crète un peu mieux délivrée du Sultan qu'elle ne l'est aujourd'hui, malgré les promesses des puissances, les Arméniens affranchis, la Grèce enfin, la pauvre Grèce, si légère et si sympathique, débarrassée des « cohortes étrangères » par un juste et exécutable traité.

C'est enfin, l'effacement possible de la plus colossale des injustices, celle qui depuis vingt-six ans ruine et paralyse l'Europe, la restitution de l'Alsace-Lorraine !

Tout cela, direz-vous, dans ces quelques mois échangés à la fin d'un repas ! Oui, tout cela ! Plus encore peut-être parce que les mots qui s'appuient sur des réalités contiennent en eux des conséquences nécessaires et inéluctables. Ce n'est pas dans le mot alliance que je découvre ces conséquences, mais dans les mots *justice* et *équité*.

Ceux-là, désormais, fulgurent à la face du monde et pareil spectacle ne lui avait pas été donné depuis la grande Révolution. L'Allemagne victorieuse, avait institué une autre formule : La force prime le droit.

L'Empereur de Russie et la République française, viennent de rejeter cette affirmation barbare dans le passé de l'histoire.

Du reste, soyons juste. La formule n'appartenait pas à Guillaume II, elle était celle du ministre de son grand-père. Lui, Guillaume, aurait volontiers admis une autre idée et une autre tournure, mais il n'a pu renier les victoires germaniques, et aussi, ne l'a-t-il pas voulu.

Pourtant on le dit inquiet de l'avenir, et hanté par le spectre du droit foulé sous la botte teutonne. On prétend qu'il ne serait pas personnellement éloigné d'un *modus vivendi* adopté pour les provinces annexées. On va même jusqu'à parler d'un échange entre l'Alsace-Lorraine et une colonie lointaine. Tout cela, dont on ignore le bien fondé, que signifie-t-il, sinon que les mots ont leur puissance et qu'il y a une justice immanente à laquelle on ne peut se soustraire, fut-on César !

Ayons confiance ! Le président, en allant en Russie, nous a conduits à une grande victoire. Nous sommes redevenus le peuple fort, nous allons brandir à nouveau le flambeau des idées qui éclaire le monde, et nous allons reprendre notre rôle d'arbitre, pour le droit et pour l'équité !

C. R.

Chronique

Une anecdote inédite SUR TREICH-LAPLÈNE

Mon cher Directeur,

A l'occasion de l'inauguration à Ussel, — fait encore de quasi actualité, — du monument élevé à Treich-Laplène, l'explorateur corrézien, permettez-moi de vous conter, et de conter à vos lecteurs, si cela les amuse, une anecdote peu connue. Tous ceux qui ont eu à parler de ce jeune homme, sitôt ravi à l'affection des siens et à l'espérance de son pays, les orateurs comme les journalistes, ont fait ressortir les qualités d'énergie, d'audace et de persévérance qu'il déploya dans son exploration de la boucle du Niger, tous ont déploré que la mort eût mis prématurément fin à ses entreprises glorieuses et profitables pour la France ; aucun, que je sache, n'a fait ressortir ce qu'il y avait dans son caractère d'entrain, de bonne humeur et de gaieté, qu'il montra sans nul doute au cours de ses périlleuses expéditions.

Donc, avant d'entrer dans les comptoirs de M. Verdier, résident à Grand-Bassam, avant d'être chargé par lui de ravitailler Binger dans des régions jusqu'alors inexplorées, avant l'avoir trouvé son chemin de Damas colonial, il fut maître répétiteur dans un lycée du Sud-Ouest. Ayant fait du service dans les spahis du département d'Oran, il avait rapporté en France, une fois libéré, son brillant costume de cavalier indigène ; et c'est ce costume qui joue un grand rôle dans le fait dont je viens ici rappeler la mémoire.

Certain soir de 14 juillet, tous les élèves étant sortis, Treich-Laplène se revêtit de son grand uniforme de spahi, et sortit dans la ville, où les illuminations flamboyaient, où les réjouissances populaires battaient leur plein. Très regardé, à cause de sa belle taille, de sa figure remarquable et de l'exotisme de son costume, il se promena quelque temps avec une gravité tout orientale ; puis s'avisant que le mois de juillet est chaud, et qu'un uniforme de spahi ne l'est pas moins, il pénétra sous la tente d'un café, dressée sur la place en plein air, pour s'offrir quelque rafraîchissement.

Aux garçons qui s'empresaient, il commanda ce qu'il désirait, mais il le fit en arabe, qu'aucun d'eux naturellement ne comprit. Et lui faisait mine de s'impacienter parce qu'on ne lui servait pas ce qu'il avait demandé, une personne assise à une table voisine intervint. C'était un capitaine en retraite, qui avait passé de nombreuses années en Algérie, parlait l'arabe, et sentait son vieux cœur vibrer à la vue du costume qui lui rappelait sa jeunesse. Il s'adresse en arabe à Treich-Laplène, l'engage à s'asseoir avec lui et ses compagnons, le fait servir, et engage une conversation animée qu'on arrose de nombreuses consommations. Le spahi, toujours grave, à peine souriant de loin en loin, écoute, répond, toujours en arabe et trinque autant de fois qu'on le veut, à tous les souvenirs qui sont évoqués devant lui.

Cependant l'heure s'avancait. La rentrée, fixée à onze heures, était proche ; il fallait réintégrer la boîte, comme disent les potaches — et souvent les maîtres répétiteurs eux-mêmes ; — la conversation languissait un peu, et l'on venait de boire un nouveau bock à la prospérité de l'Algérie, lorsque Treich-Laplène, tirant sa montre se lève, et au grand ébahissement de ses amphitryons, leur dit en français, avec un beau sang-froid : « Messieurs, je suis bien fâché de vous quitter, mais il faut que je retourne au lycée pour surveiller la rentrée des élèves. J'ai bien l'honneur de vous remercier ! » Et il s'esquive dans la foule.

On ne lui garda pas rancune, je me hâte de le dire, de cette innocente plaisanterie.

Mais ce n'était pas tout ; il lui fallait maintenant se glisser, sans être aperçu, dans sa chambre, y revêtir un costume moins extraordinaire, — car il ne fallait pas songer à recevoir les élèves et leurs parents en spahi ; — et justement le censeur se promenait dans la cour d'honneur. Treich-Laplène n'hésite pas ; il se précipite à la course dans les couloirs, égare à travers le dédale des corridors le censeur qui le poursuit, se renferme chez lui, et, dix minutes après, se trouve à son poste au parloir, tout pénétré du sérieux de sa fonction. Le censeur, toutefois, demeurait inquiet. Que pouvait être devenue cette vague forme blanche qu'il avait entrevue courant fantastiquement à travers la maison, et qui avait disparu sans laisser de traces ? Il interrogea le concierge : celui-ci en bon concierge, n'avait rien vu de ce qu'il aurait dû voir. Il interrogea les maîtres-répétiteurs, qui n'avaient garde de parler. Il interrogea les élèves, qui n'avaient rien vu non plus. Il passa la nuit entière à faire des rondes dans le lycée avec le veilleur, et ne découvrit rien. Il recommença la nuit suivante. Il raconta son étrange vision aux professeurs, les uns après les autres, et finit par croire qu'il avait été l'objet d'une dangereuse hallucination. Cela le rendit malheureux.

Pour lui rendre son repos, il fallut lui raconter la chose par le menu ; encore n'est-on pas bien sûr qu'il fut parfaitement convaincu.

Voilà, mon cher directeur, l'anecdote inédite. A-t-elle été arrangée ? c'est possible. Dans ce cas, elle pourra être rectifiée et remise au point ; car je ne serais pas surpris que votre estimable journal comptât parmi ses lecteurs, peut-être parmi ses abonnés, un des héros de l'histoire.

Veillez agréer, etc.

P. B.

Anglais et Teutons !

Un de nos confrères parisiens, *La Vérité*, publie les intéressantes lignes qui suivent :

Pendant qu'à Dunkerque, à Paris, et d'ailleurs dans toute la France, on se prépare à fêter, de la façon la plus solennelle, le retour de M. Faure, porteur des assurances désormais explicites du czar, les journaux étrangers continuent à dissenter sur la portée véritable des toasts échangés dans la rade de Cronstadt, et qui garantissent jusque dans les mots la réalité de l'alliance de la Russie avec la France.

Or, particularité bien curieuse ! à Londres, les journaux dépeignent à l'envi l'émotion qu'on a dû éprouver à Berlin, cependant qu'à Berlin l'on certifie qu'on ne saurait être sans inquiétude à Londres. Pour la presse allemande, c'est indubitablement l'Angleterre qui est visée par la

double alliance ; pour la presse anglaise, ce ne peut être que l'Allemagne.

De quelque côté que soit la vérité, n'est-il pas déjà piquant de voir deux nations rivales, qui nous sont, en définitive, presque également hostiles, se chicaner sur le point de savoir laquelle des deux doit le plus nous redouter ? C'est évidemment la preuve qu'il y a progrès dans notre situation internationale.

INFORMATIONS

M. Darlan à St-Etienne

M. Darlan ministre de la justice s'est rendu dimanche à St-Etienne pour présider à l'inauguration du chemin de fer de St-Bonnet à Craponne.

A peine le ministre avait-il quitté cette dernière localité qu'un grave accident y a jeté le trouble parmi les habitants qui étaient tout à la joie et à l'exubérance des meilleurs jours de fête. Un balcon où s'étaient empilés une trentaine de personnes, avides de suivre les exercices d'une Société de gymnastique, s'est effondré entraînant de la hauteur d'un premier étage dans le vide tout une grappe humaine. Il y a une vingtaine de blessés, dont quelques-uns grièvement.

Rentrée du Général de Boisdeffre

Le général de Boisdeffre, chef d'état-major général de l'armée, qui faisait partie de la suite du Président de la République pendant son voyage et son séjour en Russie, est rentré hier au soir à Paris par le train de six heures à la gare du Nord, accompagné de son chef de cabinet, le commandant Pauffin de Saint-Morel.

Election du Finistère

Troisième circonscription de Brest

Inscrits, 17 650. — Votants, 13,862. — Suffrages exprimés, 13,731.
MM. l'abbé Gayraud, (élu)... 7,997 voix
le comte de Blois, mon. 5,665
l'abbé Georges..... 26
Lefèvre..... 24
Marius Tournadre..... 1

Cette élection était, comme on le sait, motivée par l'invalidation prononcée, après enquête, de l'abbé Gayraud, qui avait été élu au premier tour de scrutin, le 24 janvier 1897, par 7,233 voix contre 5,980 au comte de Blois ; 154 au docteur Loisel, républicain ; 39 au chanoine Martin, républicain ; 29 à M. Georges, camérier d'honneur du pape ; 22 à M. Lefèvre, républicain, et 45 à divers, sur 13,581 votants.

Rappelons que l'abbé Gayraud avait été ainsi nommé en remplacement de M. d'Hulst, décédé, qui avait été réélu au premier tour de scrutin des élections générales de 1893 par 11,097 voix, sans concurrent.

Mouvements de personnel

On assure que les mouvements de personnel annoncés depuis longtemps, sont complètement arrêtés et qu'ils seront soumis à la signature du président de la République dans le prochain conseil des ministres, par les ministres de l'intérieur, des affaires étrangères, des colonies et des finances.

Le Czar en France

Comme épilogue des admirables fêtes de Russie, il nous revient de la source la plus sûre, dit le *Journal*, que le czar Nicolas se rendrait en France dans les derniers jours d'automne. Ainsi se trouverait réalisée la promesse qu'il a faite au Président de la

République lors de son dernier séjour parmi nous. Ce sera une joie nouvelle pour la nation amie.

En bordée :

On sait qu'une cinquantaine de nos matelots, ayant manqué à l'appel au moment du départ de Cronstadt, étaient passibles des peines les plus graves. L'empereur de Russie est intervenu en faveur des pauvres mathurins en bordée. Il est probable qu'ils ne seront pas punis.

Le roi de Siam en France

Le roi de Siam et la reine vont être prochainement nos hôtes ; le gouvernement a décidé de mettre à la disposition des souverains asiatiques l'hôtel du comte de Grammont, situé avenue Hoche.

Petites nouvelles

La *Dépêche coloniale* affirme que les chancelleries de Madrid et de Berlin travaillent activement, en ce moment, à amener l'Angleterre, les Etats-Unis et la Suisse à se joindre aux autres puissances européennes, en vue de prendre des mesures internationales pour la surveillance des anarchistes. Si ces pourparlers aboutissent, une conférence diplomatique sera réunie le plus tôt possible à Bruxelles.

Le prince Ferdinand de Bulgarie aurait l'intention de se rendre dans le courant de l'année à Saint-Petersbourg, pour faire une visite au tsar et se faire accompagner par la princesse Marie-Louise, sa femme, et par le jeune Boris, dont le tsar est parrain.

On a inauguré, dimanche, à Chabonais, un monument à la mémoire de Carnot.

CHRONIQUE LOCALE

Le manque de poudre

Voici un fait qui, tout invraisemblable qu'il paraisse, est cependant vrai. A la veille de l'ouverture de la chasse, les manufactures de l'Etat ont prévenu les armuriers qu'elles n'étaient pas en mesure de leur fournir les quantités de poudre qu'ils avaient commandées. Ce ne serait pas la poudre qui manquerait, paraît-il ; mais ce qui, d'ailleurs, revient au même, l'administration n'a pas su s'approvisionner de récipients pour l'expédier.

Il nous semble cependant que l'administration aurait bien dû se douter qu'à cette époque de l'année elle aurait à faire face à beaucoup de commandes et prendre ses mesures en conséquence.

Nous apprendrions qu'on ne peut pas délivrer de permis de chasse faute de formules imprimées que nous n'en serions pas autrement étonnés. A quoi bon se gêner avec le public, qui ne se plaint jamais ? Décidément, les industries de l'Etat jouent de malheur avec leurs boîtes.

Les manufactures d'allumettes livrent de détestables allumettes dans des boîtes qu'il est à peu près impossible d'ouvrir, et la direction des poudres manque sa meilleure vente de l'année, faute de récipients. Si le fait n'était pas prouvé et confirmé par une circulaire officielle de la manufacture de Sevrans-Livry, jamais on ne pourrait croire que de pareilles choses puissent se passer. Et dire que l'Etat industriel est l'idéal du régime socialiste dont on nous promet l'avènement !

CAHORS

Concours de bestiaux

La Société agricole et industrielle du Lot croit devoir rappeler aux intéressés que le concours de bestiaux destinés à la reproduction (taureaux, vaches reproductrices, brebis, verrats et truies) doit avoir lieu mercredi 1^{er} septembre 1897, dans le cours de la Charreterie, à une heure précise du soir, les concurrents sont priés d'y conduire leurs animaux avant une heure.

Lycée Gambetta

M. Nadaud, agrégé des lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, est nommé professeur de rhétorique au lycée Gambetta en remplacement de M. Barbier nommé à Guéret.

Conseil municipal
Séance du 30 août

LE PAIN CHER

SÉANCE MOUVEMENTÉE

Sur convocation spéciale du Maire, les membres du conseil municipal se sont réunis hier soir en séance extraordinaire.

M. le Maire préside ; 21 conseillers sont présents.

M. Brunies est désigné comme secrétaire.

M. le maire déclare que la hausse du prix du pain a ému la population et surtout la classe ouvrière. Il pense qu'il y a quelque chose à faire pour ceux qui ont droit à toutes nos sympathies : c'est la raison de la convocation. Il ajoute que les lettres de convocation pour la réunion étaient signées lorsqu'il a reçu la demande de M. Cagnac réclamant une séance extraordinaire. Il y a là une coïncidence heureuse qu'il tient à signaler.

M. le maire fait ensuite un exposé très clair de la question et étudie rapidement les causes de l'augmentation du blé. La situation ne saurait se prolonger, poursuit-il, mais il croit utile d'exposer par un vœu les mesures qui paraissent s'imposer.

En conséquence, il propose de voter un vœu tendant à obtenir, du gouvernement, un abaissement provisoire de la taxe douanière du blé, et une surveillance active des accapareurs et spéculateurs.

M. Roussel demande que ce vœu soit présenté par écrit ; « comme je suis disposé à voter contre, ajoute-t-il, je tiens à discuter sur un texte précis. »

M. Bousquet déclare que ce vœu aura pour seul résultat de faciliter la spéculation.

M. Brunies fournit quelques explications sur la situation actuelle qui est exceptionnelle ; la récolte de l'année est en effet bien inférieure à celle des années précédentes, le vœu intéresse donc non seulement le consommateur, mais encore l'agriculteur qui, loin d'avoir du blé à vendre, devra encore en acheter pour sa consommation personnelle.

M. Roussel déclare alors, avec une vivacité inexplicable, qu'il y a dans la présentation de ce vœu une simple manœuvre politique.

Le maire et le public protestent avec énergie.

M. Roussel poursuit : vous avez pris un arrêté, M. le Maire, augmentant le prix du pain, vous êtes donc seul responsable et vous cherchez à déplacer les responsabilités.

Pour la seconde fois, le maire proteste du désintéressement de son attitude. Ses sentiments pour la classe ouvrière sont du reste assez connus, pour qu'il lui soit permis, dit-il, de ne pas répondre au reproche qu'on semble vouloir lui adresser.

Le public applaudit bruyamment. Le maire déclare alors qu'il sera contraint de faire évacuer la salle si des marques d'approbation ou de désapprobation se produisent à nouveau.

M. Delport dit qu'il connaît particulièrement la situation des cantons de Montcuq et de Castelnaud. Il affirme que dans ces cantons, il n'y a pas un cultivateur qui ait récolté du blé en quantité suffisante pour sa consommation personnelle. Tous seront obligés d'en acheter. Le vœu intéresse donc bien, comme on l'a dit, l'agriculteur au même titre que l'ouvrier.

M. Bousquet a trouvé le moyen de tout concilier : « Les industriels n'ont qu'à augmenter le salaire de leur personnel et ainsi les ouvriers ne s'apercevront pas de l'augmentation du pain. »

Très pratique, en effet, pour les industriels qui auraient la bourse de l'auteur de la proposition !... Patron ou industriel n'est pas synonyme de *richard*, hélas ! M. Bousquet.

M. Roussel intervient à nouveau pour déclarer que la deuxième partie du vœu est absolument incorrecte et inconvenante ! Une fois de plus il prend vivement le maire à partie.

L'abbé Magne tout en protestant de son dévouement aux ouvriers et aux agriculteurs pense que le vœu favoriserait les premiers au détriment des seconds.

M. Brunies riposte à nouveau que c'est une erreur puisque l'agriculteur n'ayant pas de blé à vendre est absolument logé à la même enseigne que le consommateur.

L'abbé Magne insiste et déclare qu'on

doit se contenter de demander le dégrèvement de l'impôt foncier.

Voilà ce qu'on peut appeler un remède immédiat !

M. Guiraudies, croit que les boulangers ont eu des prétentions exagérées : « je ne prétends pas dit-il, qu'il nous exploitent, mais ils veulent profiter de la circonstance pour réaliser de gros bénéfices. » Il est d'avis d'inviter la municipalité à revoir soigneusement la taxe et de nommer une commission pour étudier le vœu et les moyens pratiques à proposer pour remédier à la situation actuelle.

M. le maire répond qu'on parle beaucoup de la taxe de Cahors, mais qu'il est bon de remarquer, cependant, que les taxes des villes voisines sont toutes supérieures.

M. Parazines pense qu'on peut nommer la commission, mais que cela n'empêche pas de voter le vœu.

M. Roussel déclare une fois encore que le maire seul est responsable de l'élévation des prix puisqu'il a pris l'arrêté que l'on connaît. « Vous ne voulez pas le contrôle de vos actes, ajoute-t-il, puisque vous semblez ne pas vouloir la commission. »

Je parle sans passion, continue-t-il, je voudrai la conciliation, mais vous et la majorité vous y opposez.

Nous regrettons de constater une fois de plus le ton agressif employé par M. Roussel, mais il nous a paru exprimer ses critiques en un langage par trop acerbe ! Et avec l'immense majorité du public nous pensons que s'il avait apporté plus de modération dans ses observations, la proposition, certainement excellente de M. Guiraudies, aurait été adoptée à l'unanimité. Et puis comment M. Roussel peut-il déclarer, sans rire, qu'il est pour la conciliation et l'entente dans cette question, lorsque, au début et sans ambages, il a déclaré tout net qu'il repousserait le vœu. Il y a là un manque de logique incontestable.

La proposition de M. Guiraudies qui aurait réuni, sans doute, l'unanimité des voix sans l'intervention, plutôt fâcheuse, de M. Roussel a donc été repoussée et le vœu, repris par M. Delpech, voté à une grande majorité.

On met également aux voix un vœu de M. Cagnac dont la première partie a un but identique ou à peu près à celui du vœu déjà voté.

Dans la deuxième partie de son vœu, M. Cagnac demande le monopole de la vente du blé par l'Etat. Cette deuxième proposition est repoussée ; l'autre est adoptée.

M. Cagnac demande qu'en attendant on crée, à Cahors, des bons de secours pour les nécessiteux. Ces bons auraient pour but de permettre aux pauvres de payer la différence entre la taxe ancienne et la nouvelle. La commission des finances étudiera cette proposition.

Après un échange de propos aigres-doux entre un conseiller et l'abbé Magne, le maire, en souvenir de la semaine inoubliable que nous venons de traverser, propose enfin de lever la séance aux cris de :

Vive la France ! Vive la Russie ! Vive la République ! (Applaudissements).

Revue

Télégrammes Russe et Français

En l'honneur du retour du Président de la République, M. le colonel Marcot a passé ce matin la revue du 7^e de ligne sur la place Thiers.

Une foule énorme a applaudi nos braves troupiers.

A la suite de la revue et avant le défilé, M. le colonel Marcot a fait former le carré par les troupes. Dans une enthousiaste allocution il a déclaré qu'à l'occasion des fêtes de l'alliance, le 7^e d'infanterie russe avait envoyé au 7^e de ligne français une dépêche empreinte de la plus vive sympathie. M. le colonel Marcot a fait à cette dépêche, et au nom du régiment, une vibrante et patriotique réponse. Il a eu l'excellente idée d'associer tous ses soldats à l'envoi de la dépêche, en faisant verser la somme de cinq centimes par chaque escouade.

A la fin de son allocution, M. le colonel Marcot a ajouté que si le 7^e d'infanterie russe avait envoyé au son de la *Marseillaise* son salut fraternel au 7^e de ligne français, c'est au son de l'*Hymne russe* que le régiment de Cahors enverra sa réponse à ses camarades de Russie.

La musique militaire, aux applaudissements nombreux et répétés de tous, a exécuté alors les deux chants nationaux. Pen-

dant l'exécution de ces deux morceaux, les troupes étaient au port d'arme.

Voici le texte des dépêches échangées :

LE 7^e DE LIGNE RUSSE AU 7^e FRANÇAIS

« En s'unissant à la joie unanime de la Russie à l'occasion de la visite de M. le Président de la République française, le 7^e régiment d'infanterie russe, célébrant sa fête aux sons de la *Marseillaise*, envoie à ses camarades ses sincères poignées de main. — Vive la France, — Hourrah ! »

LA RÉPONSE

M. le colonel Marcot a répondu :

« Merci camarades. Recevez cordial salut du 7^e régiment français infanterie. Nos cœurs ont battu plus vivement que jamais, pendant ces derniers jours, à l'unisson des vôtres. Nos mains pressent vos mains amies et loyales. Salut à vous, amis. — Vive l'armée Russe. — Vive la Russie. — Vive le Tzar. »

Ajoutons que M. le colonel Marcot a levé les punitions de salle de police et de consigne et qu'il a fait accorder à nos braves soldats un quart de vin.

Il serait superflu d'ajouter que les troupes ont été enchantés.

Concert

A l'occasion du retour de M. Félix Faure, notre ville est très bien pavoisée.

Ce soir, il y aura sans doute de nombreuses illuminations

A 8 heures aura lieu une retraite militaire, puis concert, sur les Allées Fénélon, par la musique du 7^e de ligne et par l'orphéon de Cahors.

Au commencement et à la fin du concert donné par la musique du 7^e de ligne, il sera joué l'*Hymne russe* et la *Marseillaise*.

Manceuvres

Des chevaux du train, de Montauban, sont arrivés ce matin à Cahors.

Ces chevaux doivent servir à conduire sur le terrain des prochaines manœuvres, les voitures régimentaires du 7^e de ligne.

Manœuvres d'embarquement

Hier, dans la journée et dans la soirée le 7^e de ligne a fait des exercices d'embarquement fort intéressants, et qui ont pleinement réussi.

Musique du 7^e de ligne

PROGRAMME du 2 septembre 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Vérone (Allegro) Farigoul.
Le roi de Lahore (Ouvverture) Massenet.
Germaine (Gavotte) Kelsen.
Thème varié exécuté par 9 clar. Mayséder.
Les Mousquetaires au Couvent. Varney.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 28 au 31 août 1897

Naissances

D'Esquerre, Joseph-Marie-Antoine, Place du Théâtre, 5.
Vienne, Jeanne-Emilie-Françoise, rue du Lycée, 25.

Publications de Mariages

Laparra, employé à la caisse d'épargne et Andral, Marie, modiste.
Duffa, André, et Vielmon, Léonie, fille de service.
Delbosq, Jean, tonnelier et Benac, Louise, fille de service.

Mariages

Harent, Alfred-Marie-Albert, sergent-major au 7^e de ligne et Roudil, Marie-Louise.

Décès

Brousse, Marguerite, V^e Bugès, 67 ans, rue de la Mercy, 8.
Delmas, Jean, cultivateur, 75 ans, à Saint-Henri.

Le monument de Sedan

Pour répondre aux désirs de beaucoup d'amateurs et d'anciens combattants, désireux de posséder comme souvenir une vue du Monument de Sedan et une narration sommaire des événements qui s'y rattachent, la Direction de *La Voie des Ardennes* a édité, en une seule planche, la vue du Monument commémoratif qui vient d'être érigé, avec la vue panoramique de Sedan et du champ de bataille de 1870, ainsi qu'un plan de la ville de Sedan actuel, tout accompagné de l'historique des faits qui les concernent.

C'est cette planche, — contenant quatre photographies et le texte, — qui est mise en vente à raison de 10 centimes, et qui sera adressée franco à toutes les personnes qui enverront un timbre-poste de 15 centimes à la Direction du journal *La Voie des Ardennes*, à Sedan (Ardennes).

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

Arrondissement de Cahors

SAINT-MATRÉ — La foudre est tombée sur la maison commune, a démolie la cheminée de la cuisine, brisé un carreau de vitre, lézardé le mur et endommagé la toiture. La commune était assurée à la compagnie l'Aigle, les dégâts sont évalués à cent francs environ.

COURS — On nous écrit : **Tabacs** — Les planteurs étaient heureux de l'assurance des tabacs par l'administration ; mais la situation a changé ! Cette caisse ne donne pas les résultats désirés, car pour être dédommagé en cas de perte de la récolte, il faudrait une retenue suffisante.

Il existe des planteurs qui ont eu leur récolte ravagée par la grêle. Ces tabacs sont parfois cultivés par des fermiers qui ne peuvent pas toujours payer le propriétaire de ce qui lui est dû pour le fermage de la terre, attendu qu'ils ne recevront que de 20 à 30 0/0 de la perte. Il faudrait que l'administration élevât la taxe à un chiffre suffisant pour pouvoir payer, en cas de sinistre, au moins 80 0/0.

Routes — Le vœu de presque tous les voituriers, serait que la pierre qui doit servir à entretenir les routes fût cassée avant d'être apportée sur les routes pour le repandage. Dans l'état actuel de la petite vicinalité, la circulation, les jours de foire, est très difficile pendant plusieurs mois. Le moyen que nous indiquons donnerait satisfaction au roulage.

Récoltes — Le dépiquage est terminé dans nos parages ; la diminution, tant en paille qu'en blé, est du tiers à la moitié.

En résumé : les tabacs sont assez beaux ; les maïs sont au-dessus de la moyenne ; Les fourrages en maïs très abondants ; les regaines des prés également ; les pommes de terre seront presque nulles ; récolte des noix ordinaire ; peu de prunes ; la vigne donnera une mauvaise récolte tant en qualité qu'en quantité.

LALBENQUE — Nos compatriotes. — C'est notre compatriote, le capitaine de vaisseau Valéry, qui commandait le *Du-puy-de-Lôme* qui rejoignit avec la vitesse que l'on sait l'escadre à Cronstadt. Aussi recevait-il les félicitations du czar et du Président de la République.

M. Valéry est natif de Lalbenque et fils de M. Valéry qui fut receveur des postes à Cahors.

SAUX — **Marché aux prunes**. — Des marchés aux prunes auront lieu dans cette localité tous les lundis de septembre prochain.

Les marchands de prunes y trouveront, cette année, un bon approvisionnement.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC — **Vaccinations annales**. — A partir du 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre 1897, M. Campagne, vétérinaire sanitaire, fera, dans le canton Est de Figeac, sa tournée de vaccinations gratuites contre le rouget des porcs.

Les propriétaires qui désireraient faire pratiquer l'inoculation préventive sont priés de faire, sans retard, la déclaration au maire de leur commune sur l'âge et le nombre des sujets à vacciner.

Un avis ultérieur fera connaître pour chaque commune les jours, heures et lieux de l'opération.

Concert public. — Dimanche prochain 5 septembre, la société musicale les Artistes réunis offrira au public figeacois un concert de gala sur la place de la Raison.

Le programme sera composé des morceaux qui seront exécutés au concours-festival, organisé par la ville de Decazeville, à l'occasion de la fête patronale du dimanche 12 septembre.

Marché. — Notre marché de samedi 28 août a été assez important. La hausse sur les blés s'est maintenue. Il a valu de 22 à 22 fr. 50 l'hectolitre selon qualité.

Orage. — Samedi, vers 4 heures de l'après-midi, un très violent orage s'est déchaîné sur notre région.

La grêle a causé quelques dégâts dans plusieurs communes du Haut-Quercy.

La foudre est tombée dans le Célé, à un mètre environ du pont Gambetta. Le fluide a produit dans l'eau un bouillonnement semblable à celui déterminé par une cartouche de dynamite.

Le Célé a subi une crue de près d'un mètre.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON — **Foire**. — Notre foire du 28, qui promettait d'être fort belle, a été très contrariée par le mauvais temps.

Vers 2 heures de l'après-midi, alors que les transactions dans les divers foirails battaient leur plein, un vent violent a commencé à souffler, accumulant de gros nuages noirs sur la ville. On pressentait l'orage. Aussi, dans quelques minutes, tout a disparu des divers champs de foire. Ça été un sauve-qui-peut général, car déjà une pluie torrentielle commençait à tomber. Chacun cherchait un abri. Le tonnerre grondait avec rage. Les marchands étalagistes ont certainement eu leur marchandise fort endommagée. La pluie a continué à tomber pendant plus de 2 heures. Toutes les rues avaient été transformées en cours d'eau. Aussi, chacun a immédiatement songé à partir et la foire s'est trouvée ainsi fort contrariée.

L'eau à Gourdon. — M. le Maire s'est rendu cette semaine aux sources de Janis et Fontanges. Il paraîtrait que le débit de ces sources a paru suffisamment important. Espérons qu'on se décidera enfin à nous donner l'eau.

L'Alliance. — C'est avec un réel enthousiasme que la nouvelle enfin confirmée de l'alliance de la France avec la Russie a été accueillie à Gourdon.

Nous pouvons maintenant envisager l'avenir avec tranquillité.

L'alliance fêtée. — Nous avons reçu trop tard pour notre dernier numéro, la communication suivante :

Nous apprenons avec plaisir, et nous sommes sûrs d'avance que cette nouvelle sera très favorablement accueillie par tout le monde, que l'autorité sous-préfectorale vient de recevoir par dépêche, l'ordre de faire pa-voiser et illuminer mardi prochain les monuments publics à l'occasion de l'arrivée du président de la République en France.

Pour rehausser l'éclat de cette fête patriotique, n'y aurait-il pas lieu de tirer le feu d'artifice qu'on n'a pu faire partir le 14 juillet dernier à cause de la pluie et qu'on a pu conserver en bon état ?

Casernes de gendarmerie. — Nous recevons de notre correspondant la note suivante :

On déplore fort en ville que le Conseil général du Lot n'ait pas cru donner un avis favorable à la proposition si avantageuse à la fois pour la commune, le département et l'autorité militaire, qu'avait faite le conseil municipal de Gourdon, pour l'installation dans un même local des deux casernes de gendarmerie.

Il semble donc qu'on doive toujours piétiner sur place !

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, nous reviendrons sur cette question.

Départ de la société de gymnastique. — Samedi soir a eu lieu le départ des membres de notre jeune société de gymnastique. Clai-rons et drapeau en tête, ils ont défilé crâne-ment en suivant le Tour de Ville pour se rendre à la gare. Ils allaient prêter leur concours aux brillantes fêtes données à Brive dimanche, au sujet du grand concours musical et concourir le lendemain avec les autres sociétés régionales.

Période électorale. — La période électorale paraît être déjà ouverte. Le jour de la foire de Gourdon, nous avons remarqué, en effet, deux futurs candidats MM. Lachière et Cocula, prendre contact avec les maires des communes avoisinantes ou des électeurs influents.

Il serait temps, croyons-nous, que des comités s'organisent pour préparer comme il convient cette prochaine élection et déjouer toute manœuvre de nos adversaires conser-vateurs.

Succès. — Au dernier moment nous recevons la note suivante :

Notre société de gymnastique est rentrée hier soir de Brive où elle avait remporté

3 prix. Elle a été reçue à la gare par l'Orphéon qui a chanté un morceau fort applaudi.

Une foule immense munie de torches a accompagné en ville les lauréats aux accents de la *Marseillaise*.

Nos félicitations à cette Société.

PAYRAC — **Fête**. — La fête votive de Payrac qui a eu lieu dimanche, a présenté cette année une animation inaccoutumée. Danseurs et danseuses s'en sont donné à cœur joie. Le commerce local y a également trouvé son compte.

Le lendemain était *rey de bote* et en même temps jour de foire. Les populations environnantes ont afflué dans ce cite char-mant.

Beaucoup d'animaux, bœufs et moutons avaient été amenés et la plupart ont trouvé acquéreurs.

LAMOTHE-FÉNELON — **Orage**. — Un orage a éclaté samedi sur le territoire de la commune ; la grêle est tombée en abondance notamment à Lamothe-Haute, Emboby, Nadaillac etc. — Les tabacs ont subi de grands dommages.

SOUILLAC — **Un revenant**. — On nous assure que M. Many, ancien candidat à la députation, se trouvait ces jours-ci dans notre ville et qu'il aurait pressenti quelques-uns de ses amis sur les chances de succès qu'il pourrait avoir aux prochaines élections. — !!!!

ESCLAUZELS. — Dimanche le Conseil municipal s'est réuni pour l'élection d'un adjoint en remplacement de M. Bergou-nieux, qui avait donné sa démission en raison de sa parenté avec le maire. C'est M. Jouclas Jean qui a été élu.

Marché des prunes

Tournon. — **Marché du 23 août** : Apport 600 quintaux environ ; vente très active ; cours pratiqués les 60/4 fruits au demi kilo, de 46 à 48 fr. les 50 kilos ; 70/74, de 38 à 40 fr. ; 80/84 de 32 à 36 fr. ; 90/94 de 28 à 30 fr. ; 100/104 de 22 à 24 fr.

Menu fretin variant suivant qualité, de 12 à 20 fr.

Villeneuve-sur-Lot. — **Marché du mer-credi 25 août 1897**. Apport de 1.600 à 1.800 quintaux.

Voici les cours pratiqués :

50/4 fruits au 1/2 kilo,	50 à 52 fr.
60/4	— 44 à 46 fr.
70/4	— 39 à 41 fr.
80/4	— 34 à 35 fr.
90/4	— 27 à 28 fr.
100/4	— 20 à 22 fr.
110/4	— 18 à 20 fr.
120/4	— 16 à 17 fr.

Fretin de 10 à 12 fr. suivant qualité.

BULLETIN FINANCIER

Malgré les informations meilleures qui nous viennent de l'étranger, la Bourse demeure lourde. Notre 3 0/0 passe à 104.47, le 3 1/2 0/0 à 107.35. Les établissements de crédit conservent leurs cours précédents : Le Crédit Foncier à 680 ; le Crédit Lyonnais se montre très ferme à 790, ainsi que la Société Générale à 530. L'Italien vaut 94 55 ; l'Extérieure, 62.30 le Turc 22.85 ; la Banque ottomane 598, Le Suez s'inscrit à 3273.

— **L'Assurance sur la Vie**. — La *Nationale-Vie* ne fait supporter à ses assurés participants aucune portion des frais généraux ni des commissions ; elle leur distribue aussi la moitié brute des bénéfices de leurs catégories, c'est-à-dire beaucoup plus que la moitié nette à laquelle seulement ils ont droit aux termes de leurs polices. Il résulte aussi des comptes rendus que bien souvent la Compagnie alloue en outre à ses assurés participants une somme prélevée sur la part des actionnaires.

Bibliographie

La 566^e livraison de la **Grande Encyclo-pédie** vient de paraître. Elle contient la première partie d'une étude de MM. Montou et Zaborowski sur la Métallurgie ; ainsi que l'article Métal (Chimie, Industrie, Economie sociale) de MM. Matignon et François. Les historiens et les géographes liront avec plaisir les renseignements intéressants données sur Merrakech, la grande ville du Maroc (M. de la Martinière), sur Messène (M. Monceaux), et sur Messine (M. Vast). A signaler aussi l'excellent article linguistique de M. Bonnardot, sur le dialecte Messin. Enfin, il faut mettre tout à fait hors de pair l'étude approfondie et originale consacrée par M. Maurice Vernes au Messin.

Prix de chaque livraison, 1 fr. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 29 août. — V^o Nacla, Chronique mondaine. — Paul Vernier, L'observateur. — Pierre Maël, Le Drame de Rosmeur. — Théodore Cahu, L'enfant martyr. — Pierre de Sélènes, Un monde inconnu (suite). — Charles Buet, Acquitté (suite). — Daniel Riche, Cœur dévoué. — Variétés.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

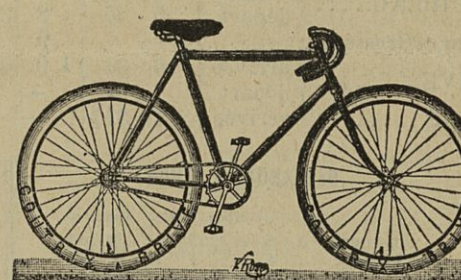
La création de la marine de guerre des Etats-Unis (Daniel Bellet). — Les progrès de la Métallographie (Max de Nansouty). — La Science amusante (De Veine). — Les annonceurs de stations des Bateaux Parisiens (Jacques Serda). — Un nouveau traitement des plaies articulaires des chevaux. — Comètes, canicules et grands hommes (L. Barré). — Un rôle inattendu des églises de chemins de fer (Henry de Valsainte). — Ver-rin oléo-pneumatique Ridgway (P. Crépy). — Le carillon de Saint-Germain-l'Auxerrois (L. Raverchon). — Comment on démolit une maison (Gaston Jouglu). — Bruit, odeur, fumée (Ernest Liottier). — Revue des inventions : Nouveau matériel pour le développement des bandes pelliculaires des appareils chronophotographiques. — Le buvard « perpetuum ». — Lampe de poche avec réflecteur au gaz acétylène. — Four électrique de fusion continue. — Casques en aluminium. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des Sciences. — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N^o 35 (28 Août 1897).

- 1^o En Ecosse, par Marie-Anne de Bovet.
 - 2^o A travers le monde : La Tarentaise et le Petit Saint-Bernard, par M. J. Corcelle.
 - 3^o Dans le monde du travail : Le chemin de fer franco-alyssin.
 - 4^o Excursions : A travers le Cantal : De Murat à Salers.
 - 5^o Civilisations et religions : La Corée, ses relations commerciales avec le Japon.
 - 6^o Livres et Cartes.
 - 7^o Conseils aux voyageurs : La navigation cô-tière, par M. le capitaine L. Müller.
- Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boule-vard Saint-Germain, 79, à Paris.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.
A LA BOULE D'OR

H. FABRE
69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS
FABRICATION ET RÉPARATION
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE
Dorure et Gravure sur Métaux
LUNETTERIE & OPTIQUE
ÉLECTRICITÉ
Achat de Matières Or, Argent et Platine
Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS
PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE
69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

A vendre
La belle propriété du CRUZEL
Près Montcuq (Lot).
Plantation de 300 pruniers, de vignes américaines, prés, bois, source abondante, granges, remises, étables en bon état, maison de métayeret maison de maître. Etendue : 27 hectares d'un seul tenant.
S'adresser aux bureaux du Journal.

FACILITÉS DE PAIEMENT

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, listing departure and arrival times for various stations like Brive, Cahors, and Montauban.

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3e cl. de même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, listing departure and arrival times for various stations like Cahors, Montauban, and Brive.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing departure and arrival times for various stations.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing departure and arrival times for various stations.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing departure and arrival times for various stations.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing departure and arrival times for various stations.

Bourse de Paris

Table of stock market prices for various bonds and securities, including 3 0/0, 4 0/0, and 5 0/0 bonds.

Chemins de fer et Ville de Paris

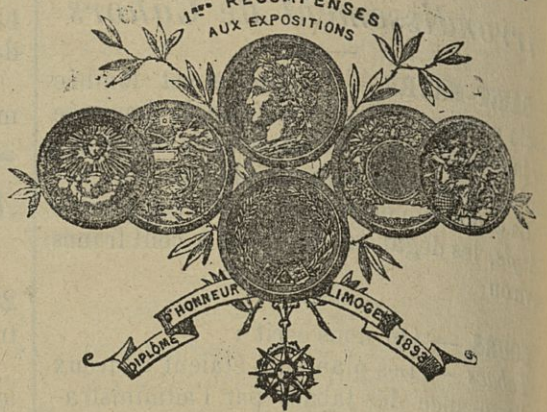
Table of prices for railway tickets and services, including Chemins de fer département, Est-Algérien, and Paris-Lyon-Méditerranée.

Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 18^e année. — Sommaire du n° 39. — 26 Août 1897. Le fête de Louissette (Marthe Bertin). — La tour d'ivoire (J. Steeg). — Le portrait de Sultan (H. Bezançon). — Le Yaouled de Tamatave (Eud. Dupuis). — Homicide par imprudence (C. Norbert). — Tirelire aux devinettes. Illustrations par Gottlob, C. Dufau, Guydo, M. de Lambert, etc. Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris. Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

MAISONS RECOMMANDÉES

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province. La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. — Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. — Pour toutes les commandes, s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.



MEUBLES, SIÈGES, GLACES

Voitures de Déménagements

BOUZERAND

TAPISSIER-DÉCORATEUR CAHORS, rue Nationale, 51 et 55 et rue Lastié, 2 et 4, CAHORS

VENTE et LOCATION de meubles ÉTOFFES POUR AMEUBLEMENTS

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



TEINTURERIE PARISIENNE

Teintures, Nettoyages et Apprêts

Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3

Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays. Maison de confiance. Travail très soigné

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT LE VIGAN (Gard) (ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU) 1, rue des Capucins (tri-hebdomadaire) L'Echo des Cévennes (hebdomadaire)

Circulars PROSPECTUS TÊTES DE LETTRES FACTURES, ENVELOPPES CARTES DE VISITE

LETRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

BORDEREUX, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS

AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

Fortune à partir du 5 septembre à 15 tirages

comprenant 1.100 lots représentant une somme de quatre millions 200.000 fr. dont 2 de 500.000 fr., 2 de 250.000 fr., 1 de 200.000 fr., 14 de 100.000, etc., envoyer à M. E. MARIE, 15, rue Duperré, Paris, 2 francs par tirage ou 20 fr. pour les 15.

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER

EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :

0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé

Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.

Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.

Souscription à forfait 150 francs. Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs. Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.